

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 6 (1918)

**Heft:** 66

  

**Artikel:** De-ci, de-là...

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-253587>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'indemnité de chômage a été portée à 2 fr. 50 par jour par ouvrier et 2 fr. par ouvrière.

On le voit, sauf la loi sur l'organisation judiciaire de nature un peu spéciale — mais qui sera soumise à des électeurs masculins en votation populaire, et on ne nous fera pas croire qu'un agriculteur de Jussy ou de Chancy en comprendra plus facilement le mécanisme qu'une femme avocate! — rien d'important dans cette session à quoi une femme soit étrangère. Il faut le répéter sans cesse, si lassant que puisse nous paraître ce refrain. Car il est encore bon nombre de nos concitoyens auxquels il apparaît comme une énormité. E. Gd.

## De-ci, De-là...

Nous saluons avec joie la nomination de professeur extraordinaire à l'Université de Genève d'une femme, M<sup>lle</sup> Lina Stern, à la chaire de chimie physiologique. Aucune nomination n'est mieux méritée que celle-là, M<sup>lle</sup> Stern ayant été pendant de longues années l'assistante compétente et dévouée du professeur de physiologie.

Jusqu'à présent, les nominations féminines ont été fort rares dans nos Universités suisses. A notre connaissance, seule l'Université de Berne comptait jusqu'à présent une femme dans le corps professoral: M<sup>lle</sup> Tumarkin, professeur ordinaire de philosophie. Nous sommes très heureuse et fière que Genève ait suivi cet exemple. Pourquoi les femmes, qui font les mêmes études, passent les mêmes examens et obtiennent les mêmes grades que les hommes, arrivent-elles si rarement à une chaire officielle dans nos hautes écoles?

\* \* \*

La Section de Zurich de l'Association suisse des Commerçants a décidé d'admettre à l'avenir des femmes comme membres avec les mêmes droits que les hommes. C'est la solution enfin obtenue d'une question qui a, pendant des années, figuré à l'ordre du jour des discussions, et qui, toujours écartée, reparaisait à nouveau avec une tenace persévérance.

Dans un ordre d'idées à peu près analogue, la Société d'Escrime de Genève a décidé que rien ne s'opposait à l'admission des dames, et la candidature d'une jeune fille a été immédiatement présentée.

\* \* \*

Notre correspondante de Neuchâtel nous informe que la Compagnie des tramways de cette ville, en prévision de l'exode masculin qui se produira après la conclusion de la paix, a décidé d'employer comme contrôleuses des femmes, qui, chose digne de remarque, seront rétribuées au même taux que les hommes.

\* \* \*

Nous avons reçu la nouvelle que la Société d'Utilité publique a décidé la fondation, administrée par un Comité spécial, d'une œuvre nouvelle « Pour nos Vieillards », destinée à venir en aide aux vieillards indigents de notre pays. Une collecte a été entreprise à cet effet, à laquelle auront à cœur de participer tous ceux qui savent combien est parfois lamentable la situation de vieillards des deux sexes, ayant travaillé dur toute leur vie, et réduits sur leurs vieux jours, ou à être une lourde charge pécuniaire pour leurs enfants, ou à recourir à l'assistance publique, dont les hôpitaux et les asiles sont toujours encombrés. On peut souscrire au compte de chèque postal VIII b 471, ou auprès des présidentes des Sections de la Société d'Utilité publique des femmes suisses.

\* \* \*

Nous avons eu le regret d'apprendre la mort de M<sup>me</sup> Eberhardt-Cevey, membre de l'Union des Femmes d'Aubonne, et féministe fervente. Mère de famille, institutrice, M<sup>me</sup> Eberhardt trouvait encore le temps de collaborer activement au journal local, dans lequel elle brandissait, sans s'effrayer des contradictions, le drapeau de nos idées. C'était une femme pleine de vie, d'entrain, dont l'accueil cordial reste en souvenir à toutes celles qui ont eu l'occasion d'aller porter les principes d'émancipation ou de mission spéciale de la femme dans la jolie petite cité vaudoise.

\* \* \*

Nous recevons du Comité Central pour l'assistance aux enfants suisses nécessiteux et malades un appel pressant. Les circonstances — pénurie de charbon, de produits alimentaires, etc. — menaçant dans leur santé comme dans leur développement physique et moral une foule d'enfants chétifs et délicats, le Comité cherche, soit à les placer temporairement dans des asiles, sanatoria, etc., soit à les hospitaliser pour quelques semaines dans des familles où ils seraient assurés de ne pas avoir faim. Les dons pour cette œuvre, qui intéresse si particulièrement l'avenir de notre pays, sont à verser au Bureau de ce Comité à Bâle (compte de chèques postaux V. 3280), et les offres et demandes d'hospitalisation sont à envoyer à la même adresse.

\* \* \*

Une théologienne cherche une place:

Sous ce titre, dit la *Semaine religieuse* de Genève (12 janvier), on lit dans le *Kirchenblatt*: « Après avoir terminé des études complètes de théologie, et possédant les certificats de mes examens passés devant la Faculté de Théologie de l'Université de Zurich, je cherche une occupation ou une place appropriée à mes aptitudes. Je mets à la disposition des intéressés des informations sur mon activité antérieure comme institutrice primaire de la Ville de Zurich, ainsi que sur les fonctions auxiliaires (prédications et catéchismes) que j'ai remplies dans l'Eglise au cours de l'année écoulée, et pour lesquelles, depuis le 10 décembre, j'ai été qualifiée, pour le canton de Zurich, par le Kirchenrath de ce canton. Je puis aussi fournir des attestations, venant des pasteurs, sur les discours que j'ai prononcés devant les fidèles ou devant les catéchumènes. Prière d'envoyer les demandes de renseignements ou les offres de place, à mon adresse, Seehofstrasse, 16, Zurich. — *Rosa Gultknecht.* »

Il semble que les pasteurs surchargés de besogne devraient s'arracher cette utile auxiliaire. Mais les préjugés...

Le même numéro de la *Semaine religieuse* annonce l'ouverture à Paris d'une Ecole luthérienne de Service ecclésiastique féminin, dont le programme rappelle celui des « Ministères féminins » institués cette année à Genève par M. le prof. Eug. Choisy.

D'autre part, il paraît qu'une jeune fille de Morges, M<sup>lle</sup> von Auw, s'est inscrite à la Faculté libre de théologie de Lausanne, dont elle compte suivre complètement les études, se destinant à la carrière missionnaire. Enfin, le 3 mars, M<sup>lle</sup> Pfister a fait sa prédication de candidate dans la paroisse de Wipkingen (Zurich).

## UNE BELLE VIE

M<sup>lle</sup> Elisabeth de Stoutz

*On a beaucoup parlé à Genève durant ce mois de l'exposition organisée à la galerie Moos des œuvres de Mlle Elisabeth de Stoutz, décédée le printemps dernier. Et on a beaucoup admiré les croquis, les études d'une si sobre vérité comme d'une inspiration si pure et si familiale de la regrettée artiste. Plus encore que les paysages de cette Savoie, que pourtant elle affectionnait, ce sont essentiellement les enfants et les vieilles femmes qui ont tenté son pinceau, et qu'elle a fait revivre avec une simplicité et une grâce charmantes. Ses Communiantes, ses études pour la Ronde d'enfants, ses Maternités, ses croquis de fillettes, de bébés, de vieilles femmes, ses portraits resteront dans toutes les mémoires.*

*Nous sommes heureuses de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs l'article suivant dû à l'une des amies de Mlle de Stoutz, à une de celles qui a pu le mieux la connaître et l'apprécier.*

La jeunesse d'Elisabeth de Stoutz s'écoula jusqu'en 1877 dans une atmosphère de luxe qui convenait mal à son besoin d'activité, de vie utile, à ses tendances artistiques, et la faisait considérer comme un caractère original dans son milieu.

En 1877, de graves revers de fortune atteignirent sa famille et l'obligèrent à chercher elle-même sa voie; elle appela cette époque d'émancipation par le travail « mon bonheur dans ce monde ». Elle entra dans la classe de M<sup>me</sup> Gillet et employa toutes les richesses de son tempérament à conquérir cette route enchantée de l'Art, qui devait lui donner la joie de vivre, qu'elle garda toute sa vie.